

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/105

20 mai 1998

(98-2110)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Deuxième session
Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

COREE

Déclaration distribuée par S.E. M. Han Duck-soo,
Ministre d'Etat pour le commerce

Je voudrais remercier le Président de la Conférence ministérielle, le gouvernement suisse et le Directeur général pour l'excellente préparation de cette réunion. A la veille de la commémoration du cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral, cette Conférence ministérielle de l'OMC revêt une importance particulière. Un demi-siècle s'est écoulé depuis que les dirigeants du monde se sont réunis pour la première fois afin d'esquisser ce qui est devenu une institution majeure pour l'élaboration des politiques économiques au niveau mondial. Aujourd'hui, nous sommes réunis ici pour réfléchir ensemble aux réalisations passées de cette institution et à ses horizons nouveaux. Il est indéniable que nous tous, rassemblement de communautés économiquement interdépendantes, avons beaucoup oeuvré pour promouvoir le commerce international et la croissance économique mondiale. La création de l'OMC en 1995 en a été un exemple remarquable. Mais le monde doit regarder en avant et être vigilant s'il veut continuer de profiter de cette interdépendance.

La dernière décennie a été marquée par des progrès considérables dans le domaine du commerce mondial. Le lancement de l'OMC a non seulement entraîné une augmentation sans précédent de l'accès aux marchés, mais a aussi permis d'intégrer des secteurs-clés comme les services, la propriété intellectuelle et l'agriculture dans le système commercial multilatéral. L'OMC a également introduit un nouveau mécanisme efficace de règlement des différends dans le système commercial multilatéral. La Corée considère que, en garantissant un fonctionnement stable, fondé sur des règles, du système commercial, le mécanisme de règlement des différends est devenu un élément central de l'OMC.

Dans cette dynamique, des négociations intensives menées ces dernières années ont également abouti à des résultats majeurs: un pacte historique sur les télécommunications de base, un accord sur les produits des technologies de l'information et un autre accord auquel participent plus de 100 pays pour libéraliser les services financiers mondiaux. La Conférence ministérielle de Singapour a permis une autre percée en lançant des discussions sur de nouvelles questions comme les politiques de la concurrence et l'investissement et en encourageant de nouvelles accessions à l'OMC. En évaluant l'incidence de ces nouvelles questions et en garantissant l'universalité de l'OMC, nous ouvrirons la voie à des progrès de vaste portée dans la libéralisation du commerce.

Toutefois, ces brillantes réalisations, si elles ne sont pas bien affirmées et dynamisées, pourraient bientôt être voilées par des cieux qui s'obscurcissent. En effet, nombreux sont ceux qui craignent qu'une tourmente comme la crise financière que connaît actuellement l'Asie n'avive les pressions en faveur d'une protection. La résurgence du protectionnisme ne retarderait pas seulement le redressement des pays affectés en Asie, mais porterait aussi atteinte aux principes qui régissent l'OMC, compromettant ainsi une croissance économique mondiale saine à l'aube du prochain millénaire. Les pays asiatiques

./.

affectés, dont la Corée, sont d'importantes nations commerçantes du monde; plus le redressement de leurs économies sera rapide après les difficultés actuelles, plus leurs partenaires commerciaux en tireront d'avantages liés au commerce.

Faisant face à l'adversité, le gouvernement coréen a pris des mesures énergiques pour surmonter ses difficultés économiques actuelles. Il a lancé un programme ambitieux pour réformer toute la structure de l'économie, y compris le secteur financier, et accroître la transparence et l'ouverture de toutes les activités économiques. Des changements radicaux sont apportés également aux réglementations concernant l'investissement étranger, avec la libéralisation totale des fusions et acquisitions d'entreprises coréennes par des étrangers. En outre, la législation est en cours de révision pour permettre aux étrangers d'acquérir des terres de manière à assurer un environnement optimal pour l'investissement.

Les initiatives prises au niveau national doivent cependant être associées à des efforts concertés de la part de la communauté internationale pour surmonter la crise actuelle. Pour éviter qu'une crise similaire et la résurgence possible du protectionnisme ne compromettent gravement la prospérité mondiale, nous devons tous respecter les engagements que nous avons pris ensemble de libéraliser les échanges de marchandises, de services et de capitaux. Il est donc essentiel d'accroître la cohérence entre l'OMC, le FMI et la Banque mondiale pour assurer une plus grande coordination dans l'élaboration des politiques économiques au niveau mondial.

Pour ce qui est de l'avenir, la Corée se joint aux Membres qui pensent que les réalités économiques d'aujourd'hui appellent une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales d'une portée beaucoup plus étendue que le programme incorporé. Elle estime que de vastes négociations commerciales multilatérales amélioreront substantiellement les possibilités d'accès aux marchés et garantiront ainsi la croissance future de l'économie mondiale.

Lorsque nous examinons les modalités des activités futures dans le domaine de la libéralisation des échanges, nous devons prendre en compte quelques considérations importantes. Pour que les négociations soient fructueuses, elles doivent bénéficier d'un large soutien aux plans national et international. Il est tout aussi important de maintenir un équilibre solide entre les intérêts de tous les pays participants. En particulier, nous devons veiller soigneusement à éviter que les pays en développement ne soient marginalisés au cours du processus. Le Cycle d'Uruguay nous a enseigné que les négociations commerciales multilatérales d'un caractère global sont utiles pour répondre à ces préoccupations.

En conclusion, la République de Corée souhaite réaffirmer son attachement aux principes fondamentaux de l'Organisation mondiale du commerce. Les difficultés auxquelles l'Asie est actuellement confrontée sont une raison de plus pour insuffler une nouvelle confiance dans le système commercial multilatéral, car elles nous obligent à nous concentrer sur les défis qu'elles posent pour l'économie mondiale. Grâce à la croissance ravivée et soutenue engendrée par une libéralisation des échanges mutuellement avantageuse et fondée sur des règles, les pays pourront surmonter leurs difficultés et ouvrir la voie à un avenir prospère. Dans cette optique, cette Conférence ministérielle est une importante occasion de consolider les piliers de notre institution et jeter les bases nécessaires pour 50 nouvelles années d'évolution de notre système commercial multilatéral. C'est avec cette ferme conviction que la Corée va participer aux efforts déployés conjointement par les Membres de l'OMC pour favoriser un développement harmonieux du commerce mondial à l'aube du prochain millénaire.
